

Mouvement : des mutations en double ou triple aveugle !

Dès la mise en place - imposée - de ce mouvement à « gestion déconcentrée », le SNETAA en a dénoncé les effets plus que négatifs... et les six dernières années ont montré le bien fondé de nos critiques...

Sous couvert d'une déconcentration qui permettrait une meilleure gestion de l'affectation et des mutations des personnels, ce mouvement se révèle tel qu'il est :

- un mouvement « aveugle » à plusieurs niveaux : **nombre d'entrants** dans une académie **inconnu** au moment de la saisie des vœux; **opacité des véritables capacités d'accueil**, donc des postes « libres »; saut dans l'inconnu pour le PLP qui souhaite être affecté dans une ville... et qui peut se retrouver affecté très loin de son vœu... à l'autre extrémité de l'académie... ou plus simplement TZR de cette académie...(et certaines sont vastes...); manque de visibilité accru par **l'ignorance des règles** qui vont régir le mouvement « intra » au moment de la demande « inter »...
- Sans oublier la gestion essentiellement comptable de ce mouvement... Il n'est pas rare de ne voir aucune « entrée » dans une académie pour une discipline où pourtant il y a des postes vacants... sur lesquels on emploie des contractuels ou des vacataires dont on connaît la précarité...

Pour ces raisons le SNETAA-eiL dénonce ce mouvement et réclame le retour à un véritable mouvement national, avec une transparence et une connaissance des postes vacants ou susceptibles de l'être.

Pour ces mêmes raisons d'équité et de transparence, le SNETAA est opposé à la prolifération des postes spécifiques académiques et au recrutement des enseignants par les chefs d'établissement.

Malgré tout cela le SNETAA continue à défendre (en CAPN et CAPA), souvent avec succès, les nombreux dossiers des candidats à mutation.

➡ Voir en page 6 : *Mouvement 2006*

NON au démantèlement des SEGPA

Au-delà des affirmations rassurantes, voire lénifiantes, le démantèlement des SES/SEGPA semble bien amorcé dans notre académie : Montendre, Barbezieux, Poitiers,...

Que se passe-t-il ?

Tout d'abord, ne ferme-t-on pas une section de SES/SEGPA pour permettre au collège de maintenir son effectif et d'atteindre ainsi l'objectif de 100% des élèves en classe de 3^{ème} ?

Ensuite ne ferme-t-on pas une SES/SEGPA professionnalisante pour récupérer des locaux afin que s'implantent plus aisément les 3^{ème} diversifiées « option découverte professionnelle 3 heures » ou « option professionnelle 6 heures » ?

Enfin ne ferme-t-on pas une SES/SEGPA tout en proposant à l'enseignant victime d'une mesure de carte scolaire, une reconversion en technologie (ah, le fameux P1400 !), afin qu'il puisse intégrer le nouveau public ?

Et qui croire, quand d'un côté on annonce que l'on ne touchera pas aux SEGPA et que d'un autre (le site même du ministère) on prévoit une baisse d'effectifs de 3000 élèves pour la rentrée 2006 ?

Le SNETAA s'emploie à la défense de l'AIS et appelle tous les collègues à la plus grande vigilance sur ce point.

**Une voie d'Enseignement Professionnel
à égale dignité avec les autres voies !**

04 novembre : le SNETAA-eiL à la Région

Le SNETAA-eiL s'est rendu, à l'invitation de la Présidente de Région, à la table ronde régionale des organisations syndicales.

Le SNETAA et eiL participeront aux groupes de travail, mais sont amenés, à l'issue de la réunion du 04 novembre, à constater (et à regretter) que l'apprentissage semble rester un des axes principaux de l'action de la région en matière de formation professionnelle ! Par ailleurs nous avons noté dans la déclaration d'une grande confédération (dont l'un des syndicats brigue les suffrages des PLP aux prochaines élections professionnelles) que « la formation professionnelle relève des compétences de la Région »... alors même que la Présidente de Région a rappelé que la carte des formations était établie par le Rectorat....

Tout en nous félicitant du dialogue mis en place par la Région, nous saurons, lors des réunions des Groupes de Travail à venir, rappeler les positions du SNETAA et d'eiL en matière de formation.

Dernière
minute

Le SNETAA-eiL appelle à la grève et à une importante mobilisation
le **Judi 24 novembre 2005**
nous devons défendre notre statut et l'enseignement professionnel public et laïque !
(➡ voir texte de l'appel en page 9)

Décret et Protocole relatif au remplacement

Les faits : comme prévu dans la loi Fillon-Robien... par décret en date du 25/08/05, le Ministre de l'Education a décidé unilatéralement d'organiser le remplacement des professeurs lors d'absences « prévisibles de courte durée ».
Nous rejetons dans sa totalité ce décret ainsi que l'établissement d'un protocole qui est un non-sens pédagogique pour les élèves et qui remet en cause les statuts des fonctionnaires d'état, leur imposant des heures supplémentaires au-delà de l'actuelle obligation de service hebdomadaire.

L'effet : Aucune efficacité réelle n'est à attendre puisque ces heures de remplacement ne permettent pas d'assurer la continuité des enseignements. La prise en charge des élèves n'étant pas assurée obligatoirement par un professeur ni de la discipline, ni de la classe... ces heures ne seront en réalité qu'une astreinte permanente pour « garderie »!

☞ Nous rappelons que le SNETAA s'est opposé à la suppression des MI-SE qui jouaient un rôle pédagogique de premier plan dans ce type de situation. Nous rappelons encore que nous avons toujours été favorables à l'existence d'un vrai corps de titulaires-remplaçants.

☞ Nous refusons que les enseignants aient à pallier les carences de remplacements, nées d'une politique de réduction systématique des moyens de l'école de la République.

Pour ces raisons, le SNETAA-eiL demande l'abrogation du décret.

18 heures pour tous

Hors-classe... Mérite... LOLF... le SNETAA vous informe

Chacun a pu constater les méfaits de la procédure d'accès à hors-classe imposée par le Ministère et le Rectorat !

Attention, ce qui vient de se passer n'est hélas qu'un début... et nous pouvons parler de « promotion régressive ». Du fait de la LOLF et de la mise en place du « mérite »... il n'y aura plus de principes mais tout simplement la soumission à des arbitraires (local et académique) qui définiront votre traitement, son évolution... ou sa stagnation... voire sa régression... Comment ? On vous fixe un objectif... et on vous évalue. « On » est un chef d'établissement qui dispose d'une enveloppe budgétaire... non extensible. Si on décide d'accélérer la promotion d'échelon d'un agent... on devra ralentir la carrière d'un autre... en évaluant plus ou moins bien les « performances », le « mérite » de tel ou tel agent...

Ce qui s'est passé lors de la dernière campagne d'accès à la hors-classe n'est donc qu'un exemple de ce que la LOLF va généraliser ! C'est une remise en cause totale du statut des fonctionnaires, de la définition de leur traitement et de leur progression de carrière dans la transparence qui se cache derrière des sigles dangereux (voir ci-contre)

Glossaire (non exhaustif) de sigles dangereux

N.G.P : Nouvelle Gestion des Promotions : mise en place de l'arbitraire pour les promotions... au nom d'un « certain mérite »...

A.P.V : Affectation Prioritaire à Valoriser : c'est l'option « qualité » des personnes pour affecter arbitrairement untel ou unetelle plutôt là... par la décision opaque d'un potentat local...

L.O.L.F : Loi Organique relative aux Lois de Finances : nouveau principe financier qui va permettre une déréglementation totale en matière de gestion des personnels (le comptable supplante le pédagogue !)
et ses avatars : **B.O.P, P.A.P, R.A.P**... au nom desquels on fixera des objectifs, on évaluera les performances... pour mieux récompenser ou pas les fonctionnaires...

D.S.R : Dialogue Social Renforcé : nouvelle méthode de concertation : on vous reçoit, vous avez le droit de vous exprimer, de poser des questions... mais rien ne change ! (la dernière CAPA de juillet sur la hors-classe relève déjà de cette philosophie... ce qui a amené les représentants du personnel à boycotter la réunion initialement prévue en juin)

Mouvement 2006

Cette année les opérations de saisie de la 1ère phase (inter) du mouvement sont avancées.

Vous devrez saisir vos vœux sur SIAM entre le 25 novembre et le 12 décembre 2005.



Il sera utile de consulter :

- Le BO spécial Mouvement du 04 novembre 2005
- Le n° spécial « Mutations » publié par le SNETAA-e.i.L
- Le site internet du SNETAA Poitiers : <http://www.chez.com/snetapoitiers/mvt06/>

Pour vous aider dans votre demande de mutation ou de 1ère affectation partie inter, le SNETAA-eiL

Sera présent le
Mercredi 23/11 à partir de 10 h

sur les 4 sites IUFM de NIORT - ANGOULEME - LA ROCHELLE et POITIERS dans le cadre de la journée d'information syndicale prévue au calendrier des stagiaires.



Organisera des réunions les

- **Lundi 28/11** à l'EREA de SAINTES (17) à 17h30
- **Mardi 29/11** au LP de PARTHENAY (79) à 17h30
- **Mercredi 30/11** au LP Hôtelier de POITIERS à 14h30
- **Jeudi 01/12** au LP de Sillac (16) à 17h30

⇒ D'autres réunions vous seront proposées ultérieurement pour la partie intra-académique du mouvement.

Contactez et envoyez votre dossier syndical de mutation à votre commissaire paritaire SNETAA

* Claude BOE	1, rue Georges Bizet 17200 Royan - Tel : 05 46 38 78 06
* Patrick MACHET	13 avenue de la Futaie 79200 Pompaire - Tel : 06 87 11 22 03
* Sophie TEXIER	178 route de Bonnes 86000 Poitiers - Tel : 05 49 61 29 37
* Françoise BUREAU	2 Impasse La Bruyère 79100 Thouars - Tel : 05 49 96 16 14
* Gérard GRANGETEAU	Les Grands Voisins 16590 Brie - Tel : 05 45 94 24 53
* Samuel SEGUY	4 rue Lamartine 16260 Chasseneuil / Bonnieure - Tel : 05 45 39 62 07
* J.Pierre ARDON	12 allée des Turquoises 86440 Migné-Auxances - Tel : 05 49 54 44 98
* Henri LALOUETTE	23 rue E. Zola 16340 L'Isle d'Espagnac - Tel : 08 70 52 28 95



Vous pouvez aussi contacter :

- Vos secrétaires départementaux
⇒ 16 - Henri LALOUETTE 08 70 52 28 95
⇒ 17 - Mohammed RAHMOUNE 05 46 07 34 94
⇒ 79 - Patrick MACHET 06 87 11 22 03
⇒ 86 - Sophie TEXIER 05 49 61 29 37
- **Serge GROSSIN, secrétaire académique :**
05 49 50 15 42 et 01 53 58 00 33
ou par mel : nissorg@aol.com

Consultez le site internet du snetaa de Poitiers :
<http://www.chez.com/snetapoitiers/>

Vous y trouverez à la rubrique mouvement les textes en ligne, des infos et des stats, une FAQ, etc ... et vous pourrez y poser vos questions via **snetaa.poitiers@wanadoo.fr**,

auxquelles Jean-Pierre ARDON, webmestre du site, répondra.

Elections à la CAPA des PLP le 06 décembre 2005

Les candidat(e)s du SNETAA-eiL

Françoise BUREAU
Chef des Travaux STI (ex Habillement) - LP Signoret Bressuire

Philippe NICOLLEAU
Maths Sciences - LP Paul Guérin Niort

Pascale AUBRY
Industrie de l'Habillement - LP J. Moulin Thouars

Nathalie DOUSSIN
Lettres Anglais - LP Vinci Bressuire

Claude BOE
Documentaliste - LP Atlantique Royan

Mohammed RAHMOUNE
Maths Sciences - LP Romsay La Rochelle

Philippe DE LA ROCCA
Génie Civil Construction - LP Atlantique Royan

Stéphanie ATINDEHOU
Vente - LP Blaise Pascal Saint Jean d'Angély

Thierry GREGOR
Génie Civil Construction - EREA Saintes

Sophie TEXIER
Biotechnologie - LP Hôtelier Poitiers

Jean-Pierre ARDON
Maths Sciences - LP Réaumur Poitiers

Serge GROSSIN
Lettres Histoire - LP Le Dolmen Poitiers

Alexandra CROM
Communication Bureautique LP Branly Châtelleraut

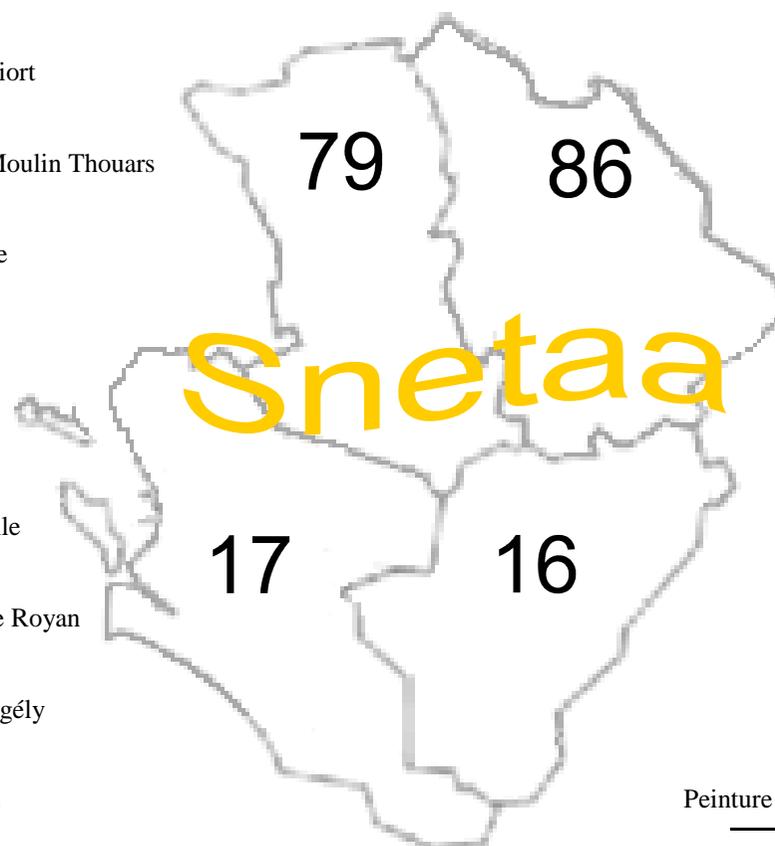
Alain RIGAUD
Génie Industriel Bois - LP Marc Godrie Loudun

Gérard GRANGETEAU
Génie Industriel Bois - LP du Bâtiment Sillac

Henri LALOUETTE
Lettres Histoire - LP Jean Rostand Angoulême

Samuel SEGUY
Electrotechnique - EREA Angoulême

Romuald CARRY
Peinture Vitrerie Revêtement - SEGPA Gaillard Cognac



Ils/Elles soutiennent les listes présentées par le SNETAA-eil :

Charente (16) :

AUGUSTIN Olivier LP Grégoire Soyaux; BECAUD Elisabeth LP Rostand Angoulême; CARRY Romuald SEGPA Gaillard Cognac; CONTAMINES Stéphane LP Sillac; GEFFARD Sophie LP Chabanne Chasseneuil / B; GIRARD Eric LP Sillac; GOSSELIN Patrick LP Caillaud Ruelle; GRANET Sébastien SEP Monnet Cognac; GRANGETEAU-DUCONGE Gérard LP Sillac; IDELOT Fabrice LP Ruffec; JARRASSE Bernard LP Ruffec; LALOUETTE Henri LP Rostand Angoulême; PIAT Nicole SEGPA Barbezieux; POITIERS Alain LP Grégoire Soyaux; RAMAT RICHARD Annie SEGPA Rolland Soyaux; SEGUY Samuel EREA Angoulême; THARREAU Ludovic LP Grégoire Soyaux; TERRADE Arnaud LP Caillaud RUELLE; VALADE Raymond LP Delage Cognac; VIGER Gérard LP Delage Cognac; ZEN Frederic LP Grégoire Soyaux...

Charente Maritime (17) :

AUGERON Bénédicte LP Doriole La Rochelle; ATHENOUR Ludovic LP Blaise Pascal St Jean d'Angély; ATINDEHOU Stephanie SEP Dubreuil St Jean D'Angély; BERGAMINI-SAAB Lucie EREA Saintes; BOE Claude LP Atlantique Royan; BOUCHET Evelyne LP Atlantique Royan; BRUNEAU Christelle LP Doriole La Rochelle; CHABROUX Florent LP Atlantique Royan; COACOLO Marie-Claude LP Jamain Rochefort; CORNELEAU Cyrille SEP Hyppolyte Jonzac; DE LA ROCCA Philippe LP Atlantique Royan; DULONG Bruno SEGPA La Fayette Rochefort; ESTEVEZ José SEP Dassault Rochefort; FORESTIER Elisabeth SEGPA La Fayette Rochefort; GREGOR Thierry EREA Saintes; GUIBERTEAU Michel Retraité (ex LP Surgères); LAURY Olivier LP Atlantique Royan; LEJEUNE Françoise Retraitee (ex LP Rompsay La Rochelle); MEGANCK Patrick SEP Combes Pons; PAVARINO Claude Retraité (ex SEP Dassault Rochefort); POIREAU Viviane SEGPA Dunant Royan; RAHMOUNE Mohammed LP Rompsay La Rochelle; RASTEAU Joël Retraité (ex LP Ruelle); ROSSIGNOL Sylviane EREA Saintes; SIMONIN Eric LP Rompsay La Rochelle; TARRISSE Jean-François EREA Saintes...

Deux Sèvres (79) :

AUBRY Pascale LP Moulin Thouars; BUREAU Françoise LP Signoret Bressuire; COULAIS Dominique LP Barre Niort; DOUSSIN Nathalie LP Vinci Bressuire; HILLAIRET Carine SEP St Maixent l'Ecole; HOCHGENUG Francette SEGPA Curie Niort; IZAMBARD Catherine EREA Saint Aubin le Cloud; LAMBERT Laurent SEP St Maixent l'Ecole; LEDOUX Nadine GRETA 79; MACHET Patrick LP Les Grippeaux Parthenay; MICARD Catherine SEGPA Rabelais Niort; MIGLIERINA Joelle LP Barré Niort; MILLASSEAU J-François LP Moulin Thouars 79; MUZELLEC Hélène Retraitee (ex LP Moulin Thouars); NICOLLEAU Philippe LP Guérin Niort; SAINT-SEVER Andrée LP T.J. Main Niort; SATONY Daniel SEGPA Cerisay; SOURDAIS Marie LP Chef Boutonne; VIX Patrick SEGPA Curie Niort...

Vienne (86) :

AIGRON Denis SEGPA Loudun; ALLALI Driss LP Godrie Loudun; ARDON J.Pierre LP Réaumur Poitiers; BERNIER J.Yves LP Perret Poitiers; BOURDIN-SAUSSAY Claudine SEGPA Chauvigny; CAVAILLE Sylvain LP Perret Poitiers; CORNUAUD Marie-Alice LP Mortier Montmorillon; COURRET Brigitte LP Godrie Loudun; CROM Alexandra LP Branly Châtellerauld; DAUPHIN J.François LP Hôtelier Poitiers; DE GORDON Valérie LP Les Terres Rouges Civray; GROSSIN Serge LP Le Dolmen Poitiers; GUIGNARD Gaétan LP Godrie Loudun; JAGUENEAU Emile CPE Retraité 86; JOU-TEUX Jean SEGPA Chauvigny; LATORRE Sophie LP Mortier Montmorillon; MAGNARD Pierre LP Le Dolmen Poitiers ; MOREAU Yannick LP Réaumur Poitiers ; MOREAU Mariette LP Hôtelier Poitiers; NDAME Rosine LP Armand Poitiers; NDAME Albert CLG Pamproux; PENICAUD Daniel LP Réaumur Poitiers; PERRAULT Carine LP Branly Châtellerauld; QUELLA-GUYOT Didier LP Réaumur Poitiers; REYES Maryse LP Branly Châtellerauld; RIGAUD Alain LP Godrie Loudun; RIVALIERE Pascal LP Réaumur Poitiers; ROBERT Michel LP Réaumur Poitiers; SAULNIER Yves-Henri LP Le Verger Châtellerauld; TEXIER Sophie LP Hôtelier Poitiers; TCHANGAI Touley LP Le Verger Châtellerauld; YANAMADJI Rachel EREA Mignaloux;

Comme eux, vous ferez confiance au SNETAA et à ses élu(e)s

SCRUTIN DU 6 DECEMBRE 2005

Je fais confiance au 
et à ses élu(e)s



Pour défendre mes intérêts



Pour promouvoir l'Enseignement Professionnel Public

***Pour un syndicalisme efficace,
indépendant et laïque,***

le 6 décembre 2005

je vote



Premier syndicat des personnels de LP, SEGPA et EREA

Depuis plus de 50 ans

Un syndicalisme revendicatif et responsable

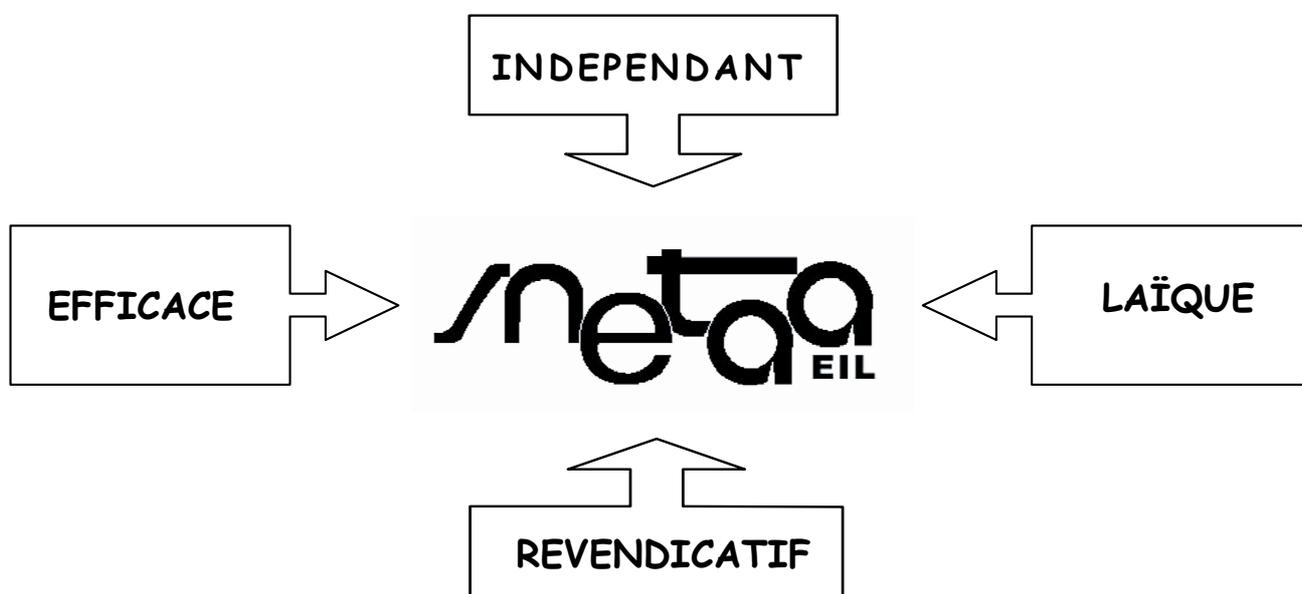
Ni syndicalisme de refus, ni syndicalisme d'accompagnement

S.N.E.T.A.A. : Syndicat National de l'Enseignement Technique, Action, Autonome
Fédération eIL : Efficacité - Indépendance - Laïcité

Attention ! Ce document n'est pas un bulletin de vote.

Le SNETAA EIL se bat pour :

- La spécificité de la voie Professionnelle avec un Grand Lycée Professionnel et non un lycée des métiers et la régionalisation des diplômes.
- Des formations permettant à nos élèves d'acquérir diplômes et qualifications dans le cadre d'une scolarité à égale dignité avec tous les autres jeunes...
- La défense de l'AIS : SEGPA et EREA
- Le respect de l'enseignant et de sa fonction avec une réelle liberté pédagogique, contrairement à la direction prise par la loi Fillon
- Le respect des statuts et de nos missions : 18 heures sans annualisation ni globalisation ! Le SNETAA s'opposera à toute mesure entraînant une dégradation des conditions de travail des PLP.



***Je veux que mes élu(e)s à la CAPA me conseillent,
m'informent, vérifient, contrôlent, exercent leur mandat
en toute indépendance et qu'ils défendent en toute occasion
les différents aspects de ma carrière, le service public et sa laïcité...***

je vote et je fais voter

Retrouvez la section académique sur son site internet : <http://www.chez.com/snetaapoitiers/>



- **C'est ensemble qu'il faut agir**
- **Mobilisons-nous pour empêcher la casse de l'enseignement professionnel public et laïque !**

Tous en grève JEUDI 24 NOVEMBRE

AVEC LE SNETAA-EIL :

- **Revendiquons** l'abrogation du Décret sur le remplacement
- **Luttons contre** tous les projets (Conseil pédagogique, blocage et arbitraire pour la hors-classe,...) qui entraînent la déréglementation
- **Refusons** le lycée des métiers qui impose la mixité des publics et la globalisation des services
- **Combattons** l'introduction de l'apprentissage qui entraîne la mort de nos établissements, de la formation professionnelle initiale et la transformation de nos statuts
- **Prolongeons** l'action du 4 octobre pour nos salaires et le rattrapage du pouvoir d'achat

**L'ACTION, C'EST MAINTENANT !
LE 1^{ER} JANVIER, IL SERA TROP TARD !!!**

Pour réadhérer ou adhérer au SNETAA pour 2005/2006, retourner ce coupon à :
Serge GROSSIN - 17 rue du Dolmen - 86000 POITIERS

Nom Prénom Téléphone

Adresse: né(e) le :

- | | | |
|--------------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> PLP | <input type="checkbox"/> Stagiaire sur poste | <input type="checkbox"/> Certifié |
| <input type="checkbox"/> CPE | <input type="checkbox"/> Stagiaire IUFM | <input type="checkbox"/> MI SE ou Ass.édu |
| <input type="checkbox"/> Contractuel | <input type="checkbox"/> MA | <input type="checkbox"/> Ens. Privé /s contrat |
| <input type="checkbox"/> Autre | | |

Echelon :

Etablissement :

Discipline: